



POLITIQUE DE QUALITÉ, D'ENVIRONNEMENT ET DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

SEBIR, dans le domaine du tréfilage d'aciers spéciaux, destinés aux produits destinés à la frappe à froid, définit les fondements suivants, pour assurer à tout moment le respect des exigences requises par nos clients, des dispositions législatives et réglementaires qui nous concernent, ainsi que des grandes orientations de notre planification stratégique, axée sur la **Sécurité, la Qualité et l'Environnement** :

- **Excellence** : obtenir la satisfaction maximale de nos clients et leur fidélité, en optimisant leurs expériences et en minimisant les risques associés à nos produits et/ou services, en garantissant à tout moment une gestion de la chaîne d'approvisionnement qui répond aux besoins de ces clients.
- **Innovation** : Améliorer continuellement nos produits et services, ainsi que nos processus internes en fonction des objectifs établis annuellement.
- **Professionnalisme** : promouvoir la formation, la responsabilisation et la motivation de notre équipe, ainsi que la participation par le travail d'équipe et l'apport de suggestions.
- **Durabilité** : préserver les ressources naturelles et minimiser la production de déchets et les émissions de CO₂, ainsi que l'utilisation efficace des matières premières et des ressources énergétiques dans nos activités.
- **Conformité** : respecter les exigences de nos clients, les lois applicables et les autres obligations souscrites, promouvoir la transparence et la publication des rapports, ainsi que préserver la confidentialité des informations et des données avec lesquelles nous travaillons.
- **Éthique** : garantir un comportement éthique dans toutes nos actions.
 - Promouvoir la diversité et l'égalité des chances sans distinction de race, de sexe, de religion ou de handicap.
 - Soutenir et respecter la protection des droits de l'homme fondamentaux internationalement reconnus.
 - Toute forme de corruption ou de conduite pouvant être considérée comme illégale ou incorrecte sur le plan éthique est expressément interdite, et il est du devoir de tous les employés de l'entreprise de divulguer toute information dont ils disposent sur toute conduite illégale qui pourrait nuire à l'image de l'entreprise.
- **Sécurité** : nous appuyons nos activités sur l'amélioration continue de la prévention des dommages et de la détérioration de la santé, y compris la coordination avec le personnel collaborateur externe, les clients et les fournisseurs.

Cette politique fournit un cadre d'amélioration continue pour établir et réviser les objectifs annuels. Nous souhaitons que l'application de ces principes consolide l'aspiration de **SEBIR** à être une société tournée vers l'avenir avec toutes les garanties possibles pour assurer une **Qualité Totale**